

Ce que la Sibérie nous dit de l'origine des inégalités

Christophe Darmangeat

▶ To cite this version:

Christophe Darmangeat. Ce que la Sibérie nous dit de l'origine des inégalités. L'Homme - Revue française d'anthropologie, 2020. halshs-02981462

HAL Id: halshs-02981462 https://shs.hal.science/halshs-02981462v1

Submitted on 30 Oct 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

En question

Ce que la Sibérie nous dit de l'origine des inégalités 1

Christophe DARMANGEAT Université de Paris, LADYSS

Diverses contributions sont venues récemment alimenter le débat concernant les rapports entre stockage, inégalités de richesse et hiérarchies sociales, autour desquels se noue la transition des sociétés de chasseurs-cueilleurs mobiles vers les sociétés stratifiées qui leur ont succédé. On pense notamment au récent ouvrage de Charles Stépanoff sur le chamanisme sibérien (2019), au commentaire publié par le même auteur dans la présente revue (2018) à propos du livre d'Emmanuel Guy (2017), de même qu'aux échanges intervenus au cours du colloque « Une aristocratie à l'Âge de pierre ? », qui s'est déroulé au Musée national de la Préhistoire, aux Eyzies, du 8 au 10 octobre 2019, auquel participaient ces deux chercheurs, ainsi que l'auteur de ces lignes.

Charles Stépanoff montre ainsi de manière convaincante que les pratiques chamaniques se répartissent clairement en deux grands types. Dans la version dite « hiérarchique », le chamane agit comme un intermédiaire privilégié entre le monde réel et le monde imaginaire. Doté d'attributs spécifiques, ostentatoires (et dispendieux) qui lui sont réservés, il accomplit des rites qui sont l'occasion de véritables spectacles, auxquels assiste l'assemblée des gens réputés ordinaires. À cette première forme est associé un fort caractère héréditaire de la fonction chamanique. Dans la seconde, dite « hétérarchique », au contraire, le chamane n'est qu'un individu particulièrement doué dans une pratique à laquelle tout un chacun, ou presque, peut s'adonner à des degrés divers. Son statut n'est pas héréditaire, le matériel à l'aide duquel il officie est accessible à tout un chacun, et ses prestations se déroulent à l'abri des regards, dans l'intimité de la tente dite « sombre ».

Charles Stépanoff va plus loin, en mettant en évidence l'étroite corrélation qui prévaut entre le type de chamanisme et la structure générale de la société. Ses données indiquent en effet que le chamanisme hiérarchique va de pair avec une hiérarchie sociale plus globale et, bien que dans une moindre mesure, avec

¹ Je remercie Bruno Boulestin et Maurice Fhima pour leurs précieuses remarques et suggestions. Selon la formule consacrée, les éventuelles erreurs que contiendrait le présent texte relèvent de ma seule responsabilité.

l'existence de paiements pour solder les obligations sociales liées au mariage et aux dommages physiques – le prix de la fiancée et le wergeld. Inversement, le chamanisme hétérarchique se rencontre dans des sociétés elles-mêmes dépourvues de hiérarchies et qui, généralement, ignorent ces mêmes paiements. Or, l'économie de toutes ces sociétés, qu'elles vivent de l'élevage du renne ou de la pêche saisonnière, est marquée par un stockage significatif. La diversité de l'ensemble sibérien apporterait donc un démenti catégorique au rôle crucial qu'Alain Testart avait attribué au stockage dans les rapports sociaux (1982) – un résultat d'une importance capitale pour la théorie anthropologique et, par contrecoup, pour l'archéologie.

Des pages écrites par Charles Stépanoff à ce sujet, les plus synthétiques sont sans doute celles qui traitent du livre d'Emmanuel Guy. Il convient de les citer longuement :

« [L'] économie de stockage implique-t-elle nécessairement le développement de hiérarchies sociales ? Pour Alain Testart, le lien est effectif (...) Or, un examen attentif de l'ethnographie amène à remettre en cause cette assimilation. Certes au Kamtchatka et dans le bas Amour, les salmonidés, ressource économique majeure, sont stockés sous toutes les formes possibles : séchés, fermentés, fumés, réduits en poudre. (...) Mais voit-on une aristocratie héréditaire, des droits sur des territoires de pêche, des potlatch, un art monumental grandiose chez les peuples paléosibériens de la région (populations autochtones de la région, rejointes plus récemment par les Altaïques qui pratiquent l'élevage) ? Non, on n'en trouve aucune trace. » (Stépanoff 2018 : 128)

« Prenons l'exemple des Itelmen (...). Les différences économiques induites par le stockage du poisson ne donnent lieu qu'à une autorité sociale très limitée. Les individus aisés sont écoutés attentivement, mais ne peuvent donner aucun ordre ni punir quiconque. Aucune ostentation dans le mobilier ou l'habit ne permet de distinguer un riche de ses voisins moins fortunés. Contrairement aux usages de la côte Nord-Ouest, il n'existe pas chez eux de paiement du prix de la fiancée, fonction première d'une richesse socialement utile selon Alain Testart (2012). C'est le service pour la fiancée qui est pratiqué, c'est-à-dire une longue période durant laquelle le prétendant vient aider les parents de sa promise (...). Leurs voisins chasseurs-pêcheurs sédentaires, Koriak, Chukch et Yukaghir de la forêt, ont tous également pour prestation matrimoniale le service pour la fiancée. Même chez ceux des Koriak et des Chukch qui ont adopté le pastoralisme du renne, il faut servir son beau-père et payer de sa personne pour se marier. De même, les richesses n'ont aucune utilité pour compenser un meurtre : seul le sang efface la dette de sang. (...) » (Ibid. : 128-129)

Le cas des Nivkhs de l'île de Sakhaline vient compléter ce tableau :

« Plus au sud, la société nivkh admet la possibilité de prix de la fiancée, cependant, ici non plus, on ne voit pas de patriarches, de classe dominante ni aucune autorité structurelle. (...) La chance obtenue par un tel individu résulte d'une faveur des esprits à l'ensemble du clan, c'est pourquoi le riche est tenu de partager ses ressources et d'ouvrir sa maison à quiconque a faim. (...) Accaparer

des biens et des privilèges est une attitude réprouvée par l'éthique nivkh ; elle vaudrait à celui qui s'en rendrait coupable un mépris généralisé qui lui ferait perdre toute autorité. » (Ibid. : 129)

La conclusion tombe alors:

« Les peuples de l'Extrême-Orient sibérien nous apprennent que l'économie de stockage n'implique pas nécessairement de stratification sociale, ni de domination politique. La labilité des positions sociales révèle un système de relations hétérarchique plutôt que hiérarchique. On retiendra, en outre, que la quête de l'intérêt matériel personnel, que Brian Hayden et Emmanuel Guy estiment être le moteur principal de l'évolution sociale, est réprouvée chez ces populations et disqualifie ceux qui en font preuve. » (Ibid.)

« Il n'y a ainsi pas de loi absolue telle que : économie de stockage entraînerait hiérarchie sociale. » (Ibid. : 130)

Dans les lignes qui suivent, je m'efforcerai de montrer que cette réfutation de la « loi du stockage » se fonde sur une lecture qui en est erronée ; mais que les données présentées prennent effectivement en défaut les relations identifiées par Alain Testart. Autrement dit, derrière ce qui constitue en partie un faux problème, il s'en trouve bel et bien un vrai.

« Hiérarchie » : de quoi parle-t-on ?

Dans la description qu'ils fournissent des sociétés et les oppositions qu'ils dessinent entre elles, les extraits qui précèdent organisent l'analyse autour de quatre caractères :

- 1) Les inégalités de richesse c'est-à-dire le fait que les membres d'une société donnée possèdent, à un moment donné, des quantités significativement différentes de biens.
- 2) Des mécanismes centripètes imposant certaines obligations d'ordre collectif aux riches ou offrant aux pauvres les moyens de retrouver un degré de possessions standard.
- 3) Un principe de paiements en biens matériels (le prix de la fiancée et le *wergeld*) pour le mariage et les dommages physiques.
- 4) Un système hiérarchique formel, distinct des inégalités de richesse proprement dites cette hiérarchie pouvant concerner des titres purement honorifiques, comme sur la Côte Nord-Ouest, ou comporter une dimension plus politique, en impliquant des droits de commandement.

Dans sa bipartition des sociétés sibériennes, Charles Stépanoff distingue, on l'a dit, les « hiérarchiques » des « hétérarchiques ». Les « hiérarchiques » se définissent avant tout par la présence du caractère 4 et, secondairement, par l'absence du 2. Les hétérarchiques, inversement, sont marqués par l'absence du caractère 4 et, secondairement, par la présence du 2. Le caractère 3, lui, occupe une place plus ambigüe : présent chez les hiérarchiques, il est le plus souvent absent chez les hétérarchiques, mais se rencontre chez certains d'entre eux. En laissant de

côté de caractère 2 afin de se focaliser sur le cœur de la problématique, on obtient le tableau suivant :

Une typologie sommaire des sociétés sibériennes (d'après C. Stépanoff)

	Caractères			
Sociétés	Stockage	Inégalités socio- économiques	Prix de la fiancée	Hiérarchie
Itelmen, Koriak, Tchouktches	Х	X		
Nivkhs	X	X	X	
Yakoutes, Tuva	X	X	X	X

Charles Stépanoff, qui constate par ailleurs que les rares peuples nonstockeurs de la région sont effectivement tous hétérarchiques – autrement dit, que les hiérarchiques sont tous stockeurs –, insiste donc sur le fait que l'inverse n'est pas vrai : certains peuples stockeurs sont hétérarchiques. Le stockage ne suffit donc pas à faire naître la hiérarchie, et en constitue tout au plus une condition nécessaire. D'autres variables doivent impérativement être prises en compte, à commencer par l'idéologie et l'existence d'un « principe de substitution » qui rendrait compte à la fois du prix de la fiancée et de la forme hiérarchique du chamanisme (Stépanoff 2019, 405).

Or – et c'est la raison pour laquelle l'objection manque en partie sa cible – la loi sociale identifiée par Alain Testart ne concerne nullement la *hiérarchie*, mais la *richesse*. Le trait que cet auteur associait au stockage n'était pas la présence d'une forme ou une autre de commandement politique ou d'échelle d'honneurs ; ce n'était pas non plus le degré de stabilité des fortunes individuelles, selon qu'elles étaient relativement assurées et transmises par voie héréditaire ou que, au contraire, plus précaires car reposant sur les accomplissements personnels. Tous ces aspects, dans la classification élaborée par Alain Testart, représentent tout au plus des différenciations propres à ce qu'il appelait le « monde II », celui de la richesse. Si les données sibériennes remettent en question les thèses d'Alain Testart, c'est donc d'une autre manière que ce qu'affirme Charles Stépanoff.

Le véritable lieu du problème

Pour plus de commodité, nous appellerons « sociétés S » celles qui correspondent à la première ligne du tableau précédent (Itelmen, Koriak, Tchouktches...), cette initiale étant à la fois celle du stockage et du service pour la fiancée. Ces sociétés, qui connaissent les inégalités de richesse tout en ignorant les paiements pour solder les obligations sociales, ne sont pas circonscrites à l'aire sibérienne : de telles caractéristiques sont par exemple partagées par les Inupiat,

ces Inuits de l'Alaska qui chassaient les mammifères marins, vivaient en villages, stockaient significativement et connaissaient des inégalités économiques si tangibles que les riches, propriétaires des baleinières ou titulaires d'une route commerciale, portaient un nom spécifique – les *umialit*.

Si, à la suite d'Alain Testart, on définit la richesse naissante, qui marque le passage dans le monde II, par la présence du prix de la fiancée et/ou du wergeld, alors les sociétés S, dépourvues de tels paiements, doivent être classées dans le monde I. C'est manifestement sur cette base que Charles Stépanoff a cru pouvoir prêter à Alain Testart l'idée d'un lien entre stockage et hiérarchie : en Sibérie, à quelques exceptions près, les sociétés à prix de la fiancée et wergeld sont aussi celles où la richesse s'accompagne de hiérarchies formelles.

Quoi qu'il en soit, et indépendamment même de ce glissement de sens, le classement des sociétés S dans le monde des sociétés sans richesse (ou achrématiques) entraı̂ne deux conséquences problématiques.

La première concerne le rôle du stockage qui représenterait tout au plus une condition nécessaire, mais en tout cas nullement suffisante, du passage à la richesse – une reformulation, en quelque sorte, de l'objection soulevée par Charles Stépanoff. La seconde, peut-être plus gênante encore, consiste à devoir qualifier de « sans richesses » des sociétés au sein desquelles existent des inégalités socioéconomiques parfois saillantes, voire l'esclavage – on reviendra sur ce point dans un instant.

Pour sortir de l'aporie à laquelle aboutissent les thèses d'Alain Testart, il n'est que deux possibilités. Soit on maintient la caractérisation de la richesse par les paiements pour obligations sociales, mais il faut alors écarter la relation entre cet ensemble et le stockage; soit on conserve la détermination de la richesse par le stockage, mais il faut alors briser l'identité entre richesse et paiements pour obligations sociales. Avant d'aller plus loin et de plaider en faveur de la seconde option, il faut commencer par régler un autre problème, à savoir le fait que les inégalités de richesse et les paiements pour obligations sociales ont pu, ainsi que l'attestent quelques cas ethnographiques, surgir en-dehors de tout stockage significatif - par exemple, chez les Asmat de Nouvelle-Guinée. Une solution possible consiste à reconsidérer la variable déterminante de l'émergence de la richesse : celle-ci serait non le stockage alimentaire en lui-même mais, plus largement, la production significative de biens dits W, dont les stocks alimentaires ne constituent qu'un sous-ensemble (Darmangeat 2018). Ces considérations sont évidemment liées au problème traité ici. Elles en diffèrent cependant dans la mesure où elles portent sur le facteur déclenchant du passage à la richesse, alors que les remarques de Charles Stépanoff obligent à examiner plus fondamentalement la *définition* de ce basculement.

Deux définitions de la richesse

Comme nous l'avons mentionné plus haut, Alain Testart a défini la démarcation entre mondes I et II par la présence des paiements pour obligations sociales :

« Nous appelons « monde I » ce monde sans richesse, « monde II » celui qui pratique le prix de la fiancée (et le wergeld) sans connaître la propriété de type fundiaire (...) » (2005, 31)

Il n'est pas inutile de rappeler le raisonnement qui présidait à ce choix : selon Alain Testart en effet, les paiements pour obligations sociales constituent la forme principale sous laquelle se manifeste la richesse avant que n'apparaissent les classes sociales :

« À quoi sert donc la richesse dans les sociétés primitives ? (...) L'absence de division du travail ou, du moins, son faible développement, permettant à chacun de produire les subsistances dont il a besoin, fait que la richesse *n'est pas nécessaire* pour vivre ; l'absence de propriété de type fundiaire des moyens de production fait que la richesse, ne pouvant être investie en biens productifs, n'est pas en elle-même génératrice de profit ; l'absence de salariat fait que la richesse ne peut être synonyme de puissance. (...) Cette richesse (...) sert aux paiements d'obligations sociales imposées par le droit ou la coutume, et tout à fait obligatoires et contraignants. » (Testart 2005, 29-30 souligné par l'auteur)

Cette approche propose une définition de la richesse que l'on peut dire *spécifique*, dans la mesure où elle caractérise le seul monde II : dans les sociétés de classes, unanimement étatiques, le prix de la fiancée, tout comme le *wergeld*, tend à disparaître, et la richesse acquiert d'autres usages. Toujours est-il que c'est cette identification de la richesse à certaines de ses manifestations concrètes qui permet de considérer celles-ci comme les marqueurs du passage du monde achrématique à celui de la richesse.

A contrario, on plaidera ici pour une autre voie, d'ailleurs empruntée puis abandonnée sans véritable discussion dans les Éléments de classification des sociétés. À titre provisoire, on proposera la formulation suivante : la richesse est constituée des biens matériels ou immatériels qui, dans une société donnée, peuvent être cédés afin de solder un échange ou une obligation sociale, ainsi que des droits sur les personnes pouvant être convertis en biens matériels.

Une telle définition peut être qualifiée de générique (ou générale). Elle englobe en effet aussi bien le monde II que le monde III. Sa portée se prolonge toutefois jusqu'au sein du monde I lui-même. Ce fait n'avait pas échappé à Alain Testart, qui remarquait que « l'Australie, par exemple, n'est pas tout à fait dépourvue de richesse » (2005, 31) puisque l'ocre et divers produits manufacturés s'échangeaient couramment entre groupes. Aussi avait-il jugé nécessaire de spécifier qu'en Australie, la richesse, bien que présente, n'était pas « socialement utile » (*ibid.*). La définition générique de la richesse, contrairement à sa définition spécifique, renvoie donc à l'idée d'un saut qualitatif, d'une transformation de la quantité en qualité : dans cette perspective, la richesse est présente, à un degré ou à un autre, dans toutes les organisations sociales. Mais c'est seulement dans certaines d'entre elles, qui relèvent pour cette raison des mondes II et III, que son importance est telle qu'elle marque de manière significative les rapports sociaux.

Ajoutons qu'il est impératif, dans une discussion aussi serrée, de distinguer la richesse elle-même de ses *formes matérielles*, de ses *sources* ou de ses *usages* (c'est-à-dire de son rôle social).

Les formes matérielles de la richesse ont varié d'une société à l'autre : la monnaie scripturale ou fiduciaire, par exemple, n'existe que dans les sociétés les plus modernes. Quant à la terre, elle a pu représenter ou non une richesse, en particulier selon qu'elle était aliénable ou non. Il est donc banal de constater que d'une société à richesse à l'autre, les biens susceptibles d'être convertis et qui, donc, constituaient cette richesse, pouvaient être différents. Il en allait évidemment de même, au sein de cet ensemble de biens, de ceux qui jouaient plus spécifiquement le rôle de monnaie.

En ce qui concerne les sources de la richesse, l'analyse a souvent été obscurcie par le fait qu'une source de richesse peut elle-même être une richesse. Néanmoins, les deux concepts peuvent fort bien ne pas coïncider, raison pour laquelle ils doivent être soigneusement différenciés. Dans notre propre société, un bien de consommation ordinaire est une richesse (il peut être revendu) mais il n'est une source de richesse que de manière occasionnelle et en quelque sorte par accident, : il faut pour cela qu'il puisse être revendu plus cher qu'il n'a été acheté. La source par excellence de la richesse est le capital, et c'est peut-être cela qui nous incite à considérer - à tort - que toute source de richesse est elle-même une richesse. Le capital, qu'il prenne la forme d'usines, de terrains ou même de monnaie, est susceptible de faire l'objet de transactions : ainsi que le caractérisait Marx, il est une valeur prise dans un mouvement d'accroissement, autrement dit de la richesse qui engendre de la richesse (Marx [1867] 1982, 1:148-56). Il en va très différemment dans d'autres sociétés, où des droits générateurs de richesse pour leurs détenteurs ne sont pas nécessairement eux-mêmes aliénables. Une position de parenté, par exemple, n'est pas une richesse, dans la mesure où elle ne peut être convertie en rien d'autre. Elle peut en revanche être à l'origine de divers revenus, ou donner à son titulaire la possibilité de commander le travail d'autrui et de s'en approprier les fruits et, à ce titre, représenter une source de richesse. De même, dans de nombreuses sociétés, la terre, n'étant pas aliénable, ne constitue pas une richesse ; mais sa possession peut permettre l'enrichissement.

Reste la question de l'usage de la richesse, qui renvoie à sa définition que l'on appelait spécifique, et au critère proposé par Alain Testart pour délimiter les mondes I et II. Tout le raisonnement, déjà cité, qui mène cet auteur à la conclusion que dans le monde II, la richesse « sert d'abord et principalement à faire face à ses obligations sociales » (2005, 31) s'articule précisément autour de cet aspect. Or, il s'agit bien moins d'une authentique définition que d'un théorème, selon lequel l'absence de division marquée du travail et de monopolisation des moyens de production, l'objet majeur des transactions de biens cessibles est nécessairement le paiement pour les obligations sociales. Cette proposition souligne d'ailleurs, en creux, la différence entre les mondes II et III : dans ce dernier, les moyens de production peuvent normalement être achetés et vendus et la richesse, en plus de pourvoir à la subsistance, sert aussi à acquérir les sources d'enrichissement. L'usage « principal » de la richesse dans le monde II n'étant pas son usage exclusif, se dessine donc la possibilité que certains cas fassent exception à la configuration

générale et que la richesse se développe « principalement » pour d'autres usages que le paiement du prix de la fiancée, du wergeld, etc.

Un critère moins opératoire?

Si, pour caractériser le monde II par rapport au monde I, il convient comme on le propose ici de s'appuyer non sur une définition spécifique de la richesse, mais sur sa définition générale, alors le critère de démarcation entre les deux mondes pourrait devenir le suivant : une société est dite 'à richesses' (et relève donc des mondes II ou III) lorsque sa détention en quantité se traduit par une position sociale dominante, de droit ou de fait, et que symétriquement, en être dépourvu conduit à une situation de dépendance, de droit ou de fait.

Ce choix présente deux avantages incontestables sur celui, plus restrictif, effectué par Alain Testart. Le premier, sur le plan conceptuel, est d'établir une distinction fondamentale entre d'une part les sociétés achrématiques, et d'autre part l'ensemble des sociétés à richesses, qu'elles comportent ou non des classes sociales. Le second, sur le plan empirique, permet de placer les sociétés de type S dans la catégorie des sociétés à richesse, résolvant ainsi l'aporie qui consistait à devoir les classer dans le monde I alors même qu'elles étaient marquées par des inégalités socio-économiques. On remarque que ce choix permet, au demeurant, de vaincre une autre difficulté, celle de l'esclavage. L'esclave, affirme Alain Testart, « en tant qu'il peut être acheté et vendu constitue en lui-même un élément de richesse » (2005, 43). Or, on sait que certaines sociétés dépourvues de paiements de mariage et de wergeld pratiquent l'esclavage - tels, en Sibérie, les Koriak et les Tchouktches. Ainsi, et contrairement à ce qu'écrivait notre auteur un peu plus loin, l'esclave, cette richesse par excellence, pourrait fort bien exister dans une société dite « sans richesse ». En définissant le monde II non sur la base des seuls paiements de mariage, mais sur celle d'une approche générique de la richesse, on élimine ce paradoxe.

On pourrait néanmoins arguer que ces avancées sont chèrement acquises, dès lors qu'on abandonne un critère relativement formel et donc opératoire (la présence du prix de la fiancée ou du *wergeld* dans une société donnée n'est guère sujette à débats) pour adopter une ligne nettement plus floue : à partir de quel seuil peut-on conclure à l'existence de rapports de domination et de dépendance fondés sur la richesse ?

Cette objection soulève une question très délicate : comment analyser un objet traversé par des dynamiques à l'aide de concepts classificatoires qui, par essence, ne permettent pas de les saisir ? Les processus sociaux ne relèvent pas de la mécanique quantique, et ne sautent pas sans transition d'un état à un autre. Toute transformation, fût-elle la plus brusque, s'inscrit dans le temps et passe nécessairement par des états intermédiaires, qui mêlent les éléments hérités (de moins en moins prégnants) de la situation passée aux prémisses (de plus en plus marquées) de la situation future. Dès lors, si affutées et pertinentes que soient les catégories construites par la science, elles seront – au moins en apparence – toujours prises en défaut par ces situations transitionnelles. Les mutations sociales les plus profondes sont ainsi celles qui ont nourri les débats les plus acharnés pour

tenter de situer les points de basculement et d'appréhender les formes intermédiaires, qu'il s'agisse du passage du féodalisme au capitalisme ou de l'expérience soviétique.

Au demeurant, le problème ne concerne pas uniquement les sciences sociales, même si c'est sans doute dans ce domaine qu'il se manifeste avec le plus de vigueur. Comparés aux anthropologues, les biologistes disposent, avec l'espèce, d'un concept autrement plus solide et maniable pour classifier leur objet : appartiennent à la même espèce deux organismes dont la reproduction assure le flux génétique. Pourtant, le processus de spéciation, c'est-à-dire l'apparition progressive de deux espèces différentes à partir d'une seule, échappe à toute description simple. On parle ainsi de « sous-espèce » pour cerner cette situation lorsque, au sein de l'espèce, certains individus commencent à être marqués par des caractères propres, sans toutefois que l'interfécondité soit remise en cause. Mais si une sous-espèce A peut être interféconde avec une sous-espèce B, et une B avec une C, sans pour autant que A soit interféconde avec C, où est l'espèce ?

Face à ces difficultés qui, répétons-le, sont beaucoup plus aigües en sciences sociales du fait de l'absence d'un critère formel de regroupement des sociétés, deux attitudes extrêmes sont possibles, qui doivent toutes deux être rejetées. La première consisterait à affirmer l'inanité de toute tentative de classification et de tout concept formel. Si une telle idée a rarement été explicitement revendiquée, force est de constater le peu d'intérêt, sinon la franche réticence, des sciences sociales pour se doter de catégories clairement définies. Le résultat en est la profusion de textes dans lesquels les sociétés et leurs évolutions sont décrites en des termes si généraux qu'ils donnent l'impression de ne pouvoir être ni vraiment validés ni vraiment contestés. L'excès inverse consisterait, à partir de concepts aux contours nets, de croire que les sociétés doivent impérativement se ranger sans coup férir d'un côté ou de l'autre des lignes de démarcation.

Appliquées au problème qui est ici le nôtre, celui de l'émergence de la richesse, ces considérations de méthode montrent non seulement qu'il est indispensable de définir correctement la richesse, mais qu'il est illusoire de penser pouvoir déterminer avec un formalisme implacable le seuil à partir duquel les sociétés basculeraient du monde I dans le monde II. Les avantages que procure sur ce plan le critère des paiements procèdent d'ailleurs pour partie d'une illusion d'optique. Tout d'abord, comme l'expliquait Alain Testart lui-même, toutes les sociétés à richesse ne pratiquent pas le prix de la fiancée, à commencer par celles d'entre elles qui sont matrilocales. Ensuite, et peut-être surtout, la lourdeur du paiement varie fortement d'une société à l'autre, entre une dépense considérable susceptible d'endetter un homme à vie et un simple versement symbolique, ce « token » des auteurs anglophones, qui fait même douter de la catégorisation. Comment penser que ces différences ne revêtiraient qu'une importance mineure, et que seule compterait l'existence ou l'absence d'un versement ?

Deux voies (ou davantage...) vers la richesse

Admettre que la richesse naissante a pu emprunter d'autres voies que l'apparition des paiements pour obligations sociales aplanit donc plusieurs

difficultés et clarifie les termes du débat. Pour autant, si certaines questions, et non des moindres, s'en trouvent reformulées, elles n'en sont nullement résolues. Ainsi, celle des raisons de la bifurcation : pourquoi la richesse prend-elle ici la forme des paiements typiques du monde II et ailleurs celle des sociétés S ? Autrement dit, pourquoi certains milieux sociaux, tout en voyant se creuser les inégalités socioéconomiques sous l'influence du stockage (ou, plus généralement, des biens W), n'ont-ils vu émerger ni le prix de la fiancée, ni le wergeld? Cette première question en cache bien d'autres : comment expliquer les différences de physionomie parfois radicales qui prévalent au sein même des sociétés typiques du monde II ? Pour prendre un cas sibérien, pourquoi les Nivkhs, tout en pratiquant le prix de la fiancée, sont-ils demeurés (ou redevenus?) hétérarchiques, tandis que d'autres peuples élaboraient, à partir d'une base similaire, des hiérarchies formelles ? Et, de manière plus générale, comment interpréter le fait que dans certaines sociétés, la richesse semble s'épanouir sans entraves, s'exposer et se glorifier, tandis que dans d'autres elle semble contenue - on serait tenté d'écrire « corsetée » - au point d'être parfois à la limite du discernable ?

Placer de telles bifurcations sur le compte des « idéologies » ou des « choix » qui caractériseraient ces différentes formations sociales n'est, au mieux, qu'un pis-aller qui dissimule mal l'absence de véritable réponse. Les sociétés ne choisissent guère, et certainement pas en-dehors des contraintes que font peser sur elles les nécessités de leur reproduction matérielle, contraintes qui s'imposent le plus souvent par des voies détournées et qui ne se reflètent dans la conscience des individus que de manière déformée. Sans doute, le programme matérialiste ne pourra-t-il jamais identifier ces facteurs de façon entièrement satisfaisante : chaque avancée, chèrement acquise, fait surgir de nouveaux problèmes – l'œuvre d'Alain Testart n'en est pas le moindre exemple. Mais pour avoir une chance de découvrir de nouvelles lois et de nouvelles déterminations, force est de supposer que celles-ci existent, si complexes et dissimulées qu'elles puissent être.

Références

Darmangeat, Christophe 2018 « La pirogue et le grenier : les déterminants techno-économiques de la transition aux paiements », *Artefact* 6 : 133-151. En ligne : https://journals.openedition.org/artefact/860?lang=en

Guy, Emmanuel 2017 *Ce que l'art préhistorique dit de nos origines*. Paris, Flammarion (« Au fil de l'histoire »).

Marx, Karl 1982 [1867] *Le Capital. Critique de l'économie politique*, 1. Moscou, Éditions du progrès. *[quel est le traducteur pour cette édition ?]*

Stépanoff, Charles 2018 « Les hommes préhistoriques n'ont jamais été modernes », *L'Homme* 227-228 : 123-152. En ligne : https://journals.openedition.org/lhomme/32370?lang=fr

Stépanoff, Charles 2019 *Voyager dans l'invisible. Techniques chamaniques de l'imagination.* Préf. de Philippe Descola. Paris, La Découverte (« Les Empêcheurs de tourner en rond »).

Testart, Alain 1982 *Les Chasseurs-cueilleurs, ou l'Origine des inégalités.* Nanterre, Société d'ethnographie (« Mémoires » de la Société d'ethnographie 26). Paris.

Testart, Alain 2005 Éléments de classification des sociétés. Paris, Errance.